

[Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALGERIE



Ambassade, 27, bd Zirout Youcef,
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi,
Boîte postale 482,
Alger-Gare, Algérie.

Nomination

L'Ambassadeur Erik Lang, qui s'était distingué lors de l'affaire des otages américains à Téhéran, représente désormais la Suisse en Algérie.

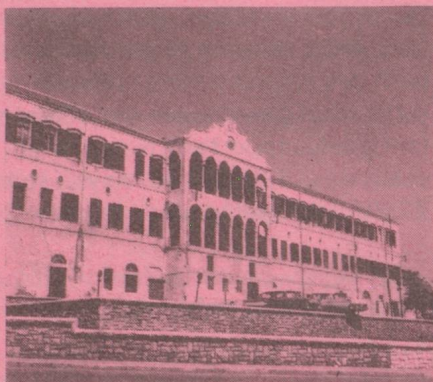
Genevois d'origine, M. Erik Lang est né dans cette ville en 1930. Il y a fait ses études qui se sont achevées par une licence en droit. Entré au D.F.A.E. en 1959, il fut transféré 3 ans plus tard à Lisbonne puis à Washington. De retour à Berne en 1970, il dirigea d'abord la section de recrutement et de la formation du personnel puis le secrétariat du secrétaire général du D.F.A.E. En 1976, il fut affecté comme premier collaborateur du chef de mission à Rome. Le Conseil fédéral l'a nommé ambassadeur en Iran et en Afghanistan en 1978.

La mission de M. Erik Lang en Iran s'est sérieusement compliquée en novembre 1979 après la prise en otage des diplomates américains par des « étudiants » iraniens. Profitant de ses bonnes relations avec le président Bani Sadr et le ministre des affaires étrangères Ghotbzadeh, M. Lang est rapidement intervenu dans les négociations en vue de la libération des otages. En avril 1980, la Suisse a accepté de représenter les intérêts américains en Iran. Par la suite, notre pays n'a toutefois joué

qu'un rôle secondaire dans les tractations entre l'Iran et les Etats-Unis. Après le dénouement de l'affaire, le secrétaire d'Etat Raymond Probst a fait l'éloge de M. Erik Lang, le qualifiant de l'un des meilleurs diplomates de la jeune génération.

A.T.S.

LIBAN



Beyrouth
Ambassade, rue John-Kennedy
Immeuble Achou, case postale
172, Beyrouth,
de 9 h à 12 h,
du lundi au vendredi
Tél. 366.390/1

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square de Berkane
(anciennement Conde de Satriano)
Tél. : 246.95 — 310.24
Télex 31 996

Communications officielles Mutation au Consulat :

M. le vice-consul Bernhard Meyer, chancelier du Consulat ayant été transféré le 31 mai dernier à notre représentation de Bordeaux, le Département fédéral des Affaires étrangères a désigné son successeur en la personne de l'un de ses collaborateurs M. le vice-consul

Roger Merz.

Originaire de Beinwil am See/Ag, né à Berne, M. Merz qui est marié, a pris ses fonctions le 15 juin 1981. La Communauté suisse a eu l'occasion de faire la connaissance de M. et Mme Merz à qui elle souhaite la bienvenue au Maroc.

CASABLANCA



79, Mahaj Al-Hassan At-Tani
(Avenue Hassan 111)
Téléphone 26.02.11-27.02.15
Boîte postale 5

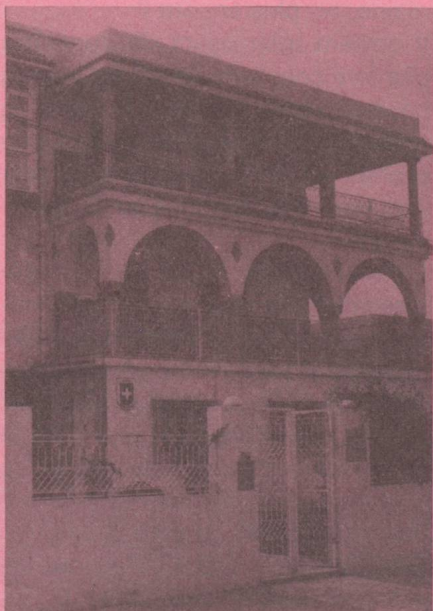
Communications de l'Ambassade

- 1) Par l'entremise de l'Ambassade deux actions d'aide humanitaire ont pu être réalisées,
— une livraison de trois tonnes de lait en poudre, don du Gouvernement suisse, au dispensaire Hadj Lebzar Abderrahman à Kénitra, dirigé par le docteur suisse, Florence Joubli-Pfister :
— 973 kg de médicaments, don de la Croix Rouge Suisse au même dispensaire.
- 2) Début avril ont eu lieu à Rabat des négociations entre une délégation suisse, sous la direction de M. l'ambassadeur Eric Röthlisberger, délégué aux accords commerciaux, et les autorités marocaines sur l'octroi d'un crédit mixte de F 55'000'000.
- 3) Lors d'une mission de cartographie géologique dans le Haut Atlas sous la direction du citoyen suisse, M. Michel Monbaron, Dr ès sciences et géologue, d'importants gisements d'ossements de dinosauriens

fossiles ont été découverts. Les fouilles effectuées ont permis de récolter un squelette complet et bien conservé d'un très grand cétiosaure, âgé de 165 millions d'années. Une partie des fossiles a été transportée à Rabat où elles sont préparées par la direction de la géologie, afin de les exposer.

- 4) Le chancelier de cette ambassade M. Armin Meile, quittera Rabat après 4 ans au mois d'octobre pour reprendre les mêmes fonctions au Consulat de Suisse à Naples. Il sera remplacé à Rabat par M. Wamter Kägi qui vient du Viet-Nam.
- 5) Selon les dernières statistiques, le nombre des citoyens suisses résidant à Rabat et alentours est de 189 personnes, à savoir une réduction de 97 personnes depuis le 1.1.1978 au 1.1.1981. Quant au total des concitoyens au Maroc, l'état a diminué de 240 personnes et est actuellement de 663 compatriotes.

TUNISIE



Ambassade de Suisse
1002 — TUNIS Belvédère
 Mutuelleville
 10, rue Ech-Chenkiti
 Tél. : 281.917 — 280.132
 Télex 12447

1. Avec l'aide de la Fondation Pro Helvetia, le **Piccolo Teatro di Lugano**, théâtre de marionnettes dirigé par Michel Poletti, a effectué du 19 au 26 juillet 1981 une tournée en Tunisie. Il a représenté, avec beaucoup de succès, la pièce « Mandragora » à Monastir, Hammamet, Tunis et Tabarka.
2. A la mi-juillet 1981, M. Arnold Baltensweiler, président de la Swissair, a effectué une brève visite en Tunisie.
3. Des institutrices et instituteurs tunisiens ont assisté au courant de l'été à la projection du **film suisse « Dis-moi maîtresse »** qui montre les méthodes d'éducation dans les jardins d'enfants genevois.
4. Le 6 août 1981, des **étudiants suisses** suivant des **cours d'arabe** à l'Institut Bourguiba de Tunis ont été reçus par l'Ambassadeur à sa résidence de Carthage.
5. Fin septembre 1981, une **délégation militaire tunisienne** s'est rendue en Suisse pour une visite d'information.
6. Dans le dernier numéro du « Messenger Suisse », il était question, à la page 15, d'une soirée de jazz. Ce n'est toutefois pas une soirée de jazz, mais une **soirée de jass** que l'Ambassade se propose d'organiser. Les intéressés voudront bien prendre contact avec la secrétaire de l'Ambassadeur, Mme Salles, téléphone : 28.19.17. ou 28.01.32.

L'Union Suisse communique :

Rallye 1981

Le Rallye a été organisé avec succès, le 24 mai 1981, malgré les premières chaleurs estivales, dans la région du Cap-Bon située dans le nord-est de la Tunisie, particulièrement renommée par ses centres hôteliers et ses stations balnéaires. 17 voitures ont pu être enregistrées au départ. Le premier prix fut un bil-

let d'avion Tunis-Genève-Tunis et retour pour un couple offert par Swissair Tunis ; d'autres très beaux prix, tels que grill de table, montres, dîners aux restaurants, parties de bowling etc, ont récompensé le courage des sportifs. Une sympathique grillade avec pique-nique a regroupé tous les participants près du barrage Bezirk.

1^{er} Août 1981

L'Union Suisse a invité tous ses membres et leurs familles à assister à un feu « authentique » de premier août. Environ cent personnes ont répondu à l'invitation. Comme l'Aid tombait cette année sur le premier août, de nombreux membres n'ont pu, de ce fait, assister à notre fête nationale. Après l'apéritif offert par notre Ambassadeur et son épouse, l'assemblée a écouté les aimables paroles de notre présidente, de M. l'Ambassadeur et le message du Président de la Confédération, M. Kurt Furgler, suivi de l'hymne national. Des saucisses de veau grillées, des gâteaux au fromage et des boissons ont été distribués. Pour terminer la soirée, les participants se sont réunis autour du feu pour écouter les chansons patriotiques qu'a interprétées à la flûte notre pasteur. Feux d'artifices, lampions, ambiance et bonne humeur, rien ne manquait à la fête !

CAMEROUN



Ambassade, B.P. 1169,
 Villa Zogo-Massy, route du Mont-Fébé, Quartier Bastos.

Réception :

lundi à vendredi de 8 h à 12 h
 et de 14 h 30 à 16 h

jeudi de 8 h à 12 h après-midi fermé.

VK 30, Andohalo, Tananarive
Tél. : 246.66.

Pour nos compatriotes au Gabon

Consul de Suisse à titre honoraire :
M. Eric Etter
adresse : c/o SOGEC
B.P. 305 — Libreville

UGANDA

Consulate of Switzerland
P.O. Box 4886
Kampala
Téléphone 51455

COTE-D'IVOIRE



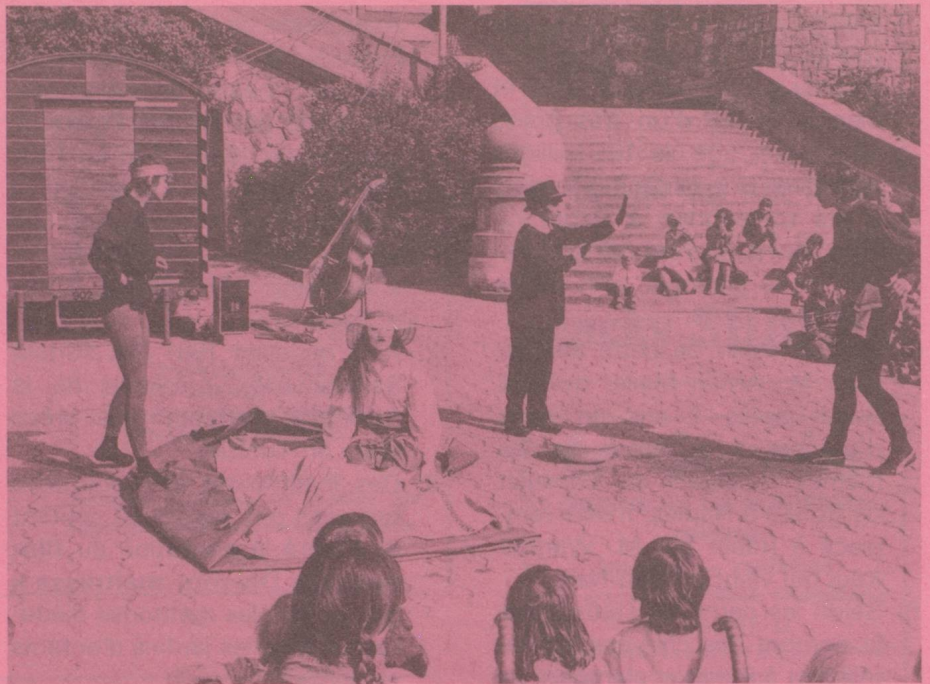
Abidjan

AMBASSADE
Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

**Un spectacle suisse
en Côte d'Ivoire**

Un dialogue ouvert dans la rue

Le Théâtre pour enfants de Lausanne (T.P.E.L.) vient de recevoir l'appui de la Fondation Pro Helvetia, pour son projet de tournée en Côte d'Ivoire, en décembre 1981. Pour sortir de la routine habituelle des spectacles, le T.P.E.L. a en effet imaginé d'aller à la rencontre du public ivoirien en créant un jeu théâtral de rue, qui sera donné sur les places gratuitement, à raison d'une à deux représentations par



(Photo Marus)

jour, à travers tout le pays. Le choix s'est porté sur une histoire authentique : au XVII^e siècle, en Suisse romande, un montreur de marionnettes, Brioché, fut interpellé par les autorités, sous prétexte de sorcellerie. On menaçait de le brûler sur un bûcher. Il ne dut finalement la vie qu'à la perspicacité d'un militaire qui l'avait reconnu. Brioché donne son nom au spectacle du T.P.E.L. qui essaie de recréer l'ambiance d'une rue, sans s'attacher à trop de réalisme historique. On y voit Brioché débarquant avec une marionnette géante (qui est une actrice), s'installer et commencer son spectacle. D'autres saltimbanques revendiquent la place. Brioché persiste. Il est souvent dérangé. Un prêtre survient qui le dénonce comme un sorcier. A ce point du spectacle, le public est appelé à réagir et à décider du sort du marionnettiste. Et la fin est différente suivant les circonstances. Néanmoins, on le devine, Brioché ne sera pas brûlé. En dehors de cet aspect documentaire, le spectacle vise à exprimer ce qu'est l'animation d'une marion-

Ouverture du spectacle. Brioché (avec chapeau) écarte les bateleurs qui viennent s'installer sur la place qu'il occupe.

nette (ou le fait de lui donner une âme). Pour Brioché, cette opération revêt un sens magique, et le public se trouve confronté à une question importante : la marionnette est-elle simplement un outil dans ses mains, ou plus encore ?

Il devient intéressant de connaître dès lors comment le public ivoirien captera cette histoire. Et dans la mesure où ce spectacle n'est pas un produit « fermé », les acteurs tireront parti des réactions qu'ils observeront.

Enfin et surtout, le T.P.E.L. compte rassembler le maximum d'informations sur ce qui se passe culturellement en Côte d'Ivoire, et monter à son retour, un spectacle qui traduirait ses observations et cela pour le public suisse : un second volet avec une histoire ivoirienne, appuyé sur une musique de ce pays.

L'organisation d'une telle tournée est soumise à des aléas. Et au moment où nous écrivons ces lignes, tout n'est pas encore résolu. Le T.P.E.L. cherche notamment un bus pour se déplacer plus aisément, d'un coin du pays à l'autre...

Vn.

IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentant diplomatique ou consulaire.

SENEGAL



Ambassade de Suisse
Rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772, Dakar (Sénégal)
Tél. : 22.58.48.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa
ambassade de Suisse
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu
B.P. 8724 - Tél. 222 85 et 25 099
Réception de 9 h 30 à 12 heures
samedi excepté ou sur rendez-vous.

GUINÉE



Ambassade de Suisse
Boîte postale 720
Donka
Conakry
Tél. : 46.26.12

Dakar
Ambassade, 1, rue Victor-Hugo
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi),
Boîte postale 1772, Dakar (Sénégal).
Tél. : 263-48-(49).

(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée -Bissaus.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul.
B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse
M. Roger-Gaston Progin, Consul,
B.P. 132, Bamako.

ILE MAURICE

Port-Louis
Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

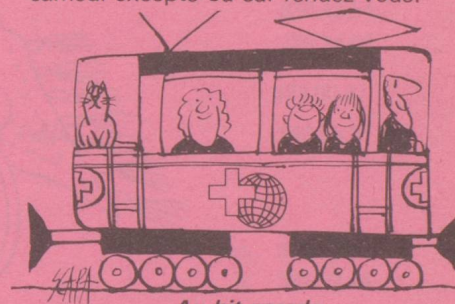
Ambassade de Suisse
International House, 7^e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.
Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse
21, avenue de la Révolution
Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1^{er} étage
Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55.34.

MADAGASCAR



Ambassade ANTANANARIVO
Rue Solombavambahoaka Frantsay 77
Cercle Suisse B.P. 926 Antananarivo



*Au hit-parade
pour les Suisses résidant à l'étranger
A B C*

**du Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger**

UN TRAIN DANS LE VENT

Brochure explicative illustrée disponible auprès de toutes les représentations diplomatiques et consulaires suisses ou au Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger
6 Gutenbergstrasse, CH-3011 BERNE.

TOUS A L'OUVRAGE !

Le Fonds de Solidarité se met en quatre pour votre sécurité

Mettez-vous sur les rangs pour faire doubler son potentiel !

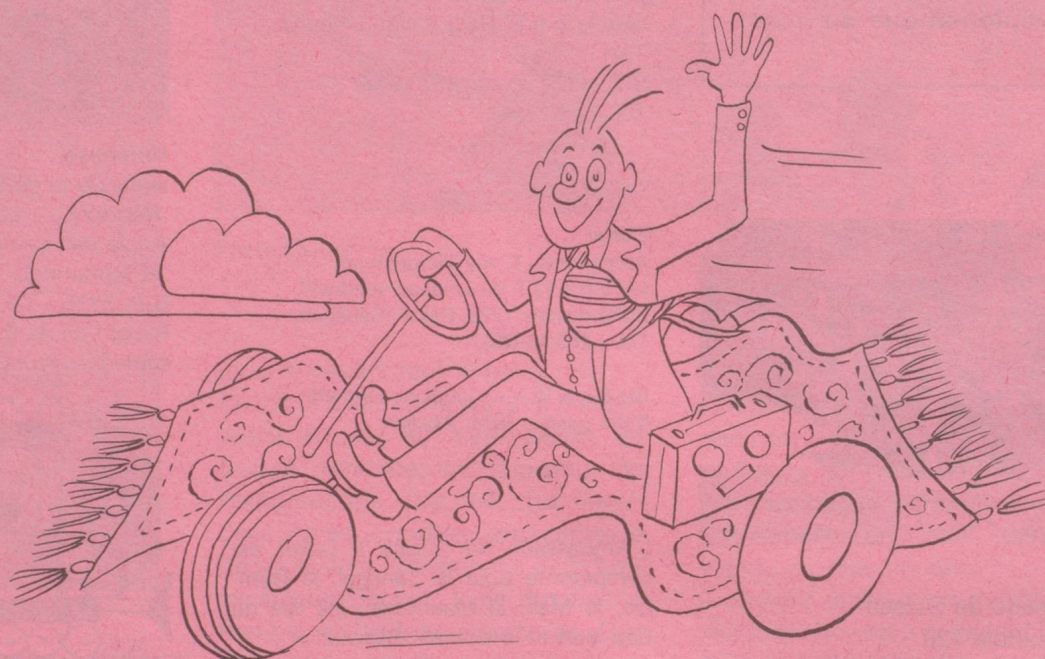
Sécurité double :

1° garantie contre la perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ;

2° dépôts en Suisse portant intérêt ; Voir l'appel de notre président en juin dernier : il faut doubler le nombre d'adhérents du Fonds !

Renseignements : Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger
6 Gutenbergstrasse CH-3011 BERNE

Suisses résidant à l'étranger, nous vous offrons la possibilité de vous déplacer plus rapidement et à meilleur compte en Suisse.



Il vous arrive certainement de revenir en Suisse pour vos affaires professionnelles ou privées, ou que vous ayez tout simplement envie de revoir à nouveau votre patrie. Quelle qu'en soit la raison, AVIS vous offre le moyen de vous déplacer en Suisse plus confortablement et meilleur marché. Nos nouvelles offres en sont la preuve:



Réservez votre véhicule par écrit auprès de AVIS SA, Location de voitures, Flughafenstrasse 61, CH-8152 Glattbrugg. Télex 57238, tél. 01 810 20 20, ou tout simplement à la station AVIS la plus proche.



LOCATION DE VOITURES

Tarif spécial pour les Suisses résidents à l'étranger

Cat.	Voiture	1 mois incl. 3000 km Fr.	km suppl. Fr.
A	FORD FIESTA 1100 L RENAULT R 5 TL	1260.-	-.16
B	VW GOLF 1300 GLS FORD ESCORT 1300 L OPEL KADETT 1300 S	Radio Radio Radio 1340.-	-.16
C	FORD TAUNUS 2000 L OPEL ASCONA 2000 S	Radio Radio 1445.-	-.20
D	FIAT RITMO CL 75 (A)	Radio 1575.-	-.20
E	OPEL REKORD 2000 S	Radio 1735.-	-.20
F	FORD GRANADA 2300 L (A)	Radio 1890.-	-.20
G	BMW 320	Radio 2050.-	-.27
H	MERCEDES 250 (A) OPEL Senator 2,8 S (A)	Radio/Cass. Radio/Cass. 2520.-	-.42
L	MERCEDES 280 SE (A) Airconditioned	Radio Cassette 3150.-	-.42